Dans le cadre de la mise en place du futur



Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Loire,

Le réseau de santé CAP2S recherche

Des référents de parcours complexes

Le réseau de santé CAP2S est un dispositif associatif créé pour répondre à un besoin majeur : aider les professionnels de la santé et du social, à gérer des situations complexes de patients vivants à domicile. Il évoluera en DAC dès le 1^{er} juillet 2022. Dans cette optique et pour anticiper le déploiement sur le territoire de la Loire, CAP2S recherche plusieurs référents de parcours.

Missions:

Le (la) référent (e) de parcours a pour mission d'évaluer la situation globale (sanitaire et sociale) des personnes malades à domicile, dont la situation est difficile à gérer pour les différents intervenants. Avec l'accord et en articulation avec le médecin traitant, il (elle) assure la coordination des différents professionnels de la santé et du social autour du patient en situation complexe à domicile. En lien avec le patient, il (elle) recherche l'ensemble des solutions et ressources nécessaires à la stabilisation de sa situation pour que les intervenants puissent accomplir leur travail de manière adaptée et plus sereine.

Il (elle) garantit la traçabilité des actions engagées et le partage des informations autour du patient.

Il (elle) soutient les professionnels de la santé et du social et participe à la diffusion de bonnes pratiques professionnelles.

Compétences et savoir être :

- Cerner la situation globale du patient (au niveau clinique, psychologique, social et environnemental) et consigner les informations recueillies dans l'outil métier informatisé
- Mettre en place et/ou coordonner les interventions des différents acteurs
- Tenir à jour les dossiers médico-administratifs
- Rigueur, sens de la communication et de l'écoute, expérience de la relation d'aide
- Capacité à travailler en équipe, en interdisciplinarité
- Esprit d'initiative
- Mise à jour des connaissances
- Autonomie

Profil du poste :

- Entre 27h et 35h hebdomadaire, travail le mercredi obligatoire
- Salaire suivant convention collective et ancienneté à poste équivalent
- Convention collective de la branche de l'aide à domicile (jusqu'au 31 juin 2022, ensuite FEHAP)
- Formation bac+3 ou bac +4 ou équivalent en travail social ou infirmier exigé
- Permis B exigé
- Connaissance de l'environnement géographique, social et professionnel du territoire souhaité

Postes à pourvoir immédiatement :

- Lieu de Travail : Riorges
- 1 CDI
- 2 CDD de 3 mois (pouvant évoluer vers un CDI)

Postes à compter du 1er juillet 2022 :

- Secteurs à couvrir : Forez, Saint-Etienne et Couronne, Gier et Ondaine
- Plusieurs CDI

Contact pour envoi lettre de motivation et CV :

• compta@cap2s.org